



Répertoire pour l'orientation d'une personne suicidaire (18-64 ans)

- à destination des professionnels -

Province de Hainaut – régions Centre et Charleroi

Un pass dans l'impasse asbl

Centre de référence de prévention du suicide
182, chaussée de Waterloo – 5002 Saint-Servais
Tél. : 081/777.878 – www.info-suicide.be



AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap



Avant-propos

Dans le cadre de la mission de concertation transrégionale et transectorielle, le Centre de référence de prévention du suicide a convié plusieurs prestataires à prendre part à une réflexion sur l'offre de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante en Wallonie.

Lors de ces rencontres, une liste d'éléments qui déterminent l'orientation de la personne en détresse au sein du réseau a été élaborée. Ces éléments sont repris sous forme d'items au sein d'un [tableau récapitulatif](#) de l'offre de prise en charge. Le tableau permet de visualiser et sélectionner différents services en fonction des modalités de prise en charge souhaitées.

Les structures ayant pris part à ce projet sont des services spécifiques concernant la thématique du suicide ainsi que des services généralistes qui sont susceptibles de prendre en charge une personne suicidaire ou suicidante. Les informations détaillées sont compilées dans une [fiche d'identité](#). Une abréviation est attribuée à chaque structure afin de la placer dans le tableau de l'offre de prise en charge. Chacune de ces abréviations renvoie à la fiche d'identité complète du service en question.

Pour signaler une modification des données, l'équipe est disponible par téléphone au 081/77.78.78 ou par courriel à l'adresse contact@info-suicide.be.

Le [lexique](#) précise les termes utilisés pour rendre compte de l'offre de soins. Certains critères, néanmoins essentiels, ne sont pas visibles dans ce tableau tels que l'expérience, la connaissance et les collaborations antérieures entre les professionnels.

La diffusion de ces données ne nourrit nullement l'ambition de définir quelle orientation est la plus judicieuse parmi les structures existantes. Il est aussi important de préciser que la mission du Centre de référence info-suicide n'est en aucun cas d'évaluer le travail fourni par les structures.

L'équipe du Centre de référence de prévention du suicide remercie tous les professionnels qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

Table des matières

Avant-propos	2
L'offre de prise en charge pour une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante en un clic	5
Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante	6
Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante	7
1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)	8
1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)	8
2. Service de santé mentale (SSM)	9
2.1. Centre de guidance de Charleroi (SSM1)	9
2.2. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Bernus (SSM2).....	10
2.3. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Gosselies (SSM3)	11
2.4. Service de santé mentale Ariane (SSM4)	12
2.5. Service provincial de santé mentale de Binche (SSM5)	13
2.6. Service provincial de santé mentale de Charleroi (SSM6).....	14
2.7. Service provincial de santé mentale de Courcelles (SSM7)	15
2.8. Service de santé mentale « Le Dièse » (SSM8)	16
2.9. Service de santé mentale de Jolimont (SSM9)	17
2.10. Service de santé mentale Le Pichotin (SSM10).....	18
2.11. Service de santé mentale La Pioche (SSM11).....	19
2.12. Service de santé mentale Le Portail (SSM12)	20
2.13. Service de santé mentale Psychic (SSM13)	21
2.14. Service de santé mentale de Soignies (SSM14).....	22
2.15. Service de santé mentale de Montignies-sur-Sambre (SSM15)	23
3. Hôpital général (HG)	24
3.1. Centres hospitaliers Entité Jolimontoise Hôpital de Jolimont et de Lobbes (HG1)	24
3.2. Centre Hospitalier Haute Senne - Le Tilleriau et Saint Vincent (HG2).....	25
3.3. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital André Vésale (HG3).....	26
3.4. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Civil Marie Curie (HG4)	27
3.5. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Vincent Van Gogh (HG5)	28
3.6. Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli (HG6)	29
3.7. Centre de Santé des Fagnes (HG7).....	30
3.8. Clinique Notre-Dame de Grâce (HG8)	31
3.9. Grand Hôpital de Charleroi (HG9)	32
4. Hôpital psychiatrique (HP)	33
4.1. Centre psychiatrique Saint Bernard (HP1)	33
5. Médecin généraliste (M)	35
5.1. Médecin généraliste (M)	35
6. Equipes mobiles (EM)	36
6.1. Equipe mobile 107 2B (EM1).....	36
6.2. Equipe mobile de crise EMC ² (EM2)	37
7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD)	38
7.1. Service de soins psychiatriques à domicile « Le regain » (SPAD1)	38
7.2. Service de soins psychiatriques à domicile SACCADO (SPAD2).....	40
8. Centre de planning familial (PF)	42
8.1. Planning Familial (PF1)	42
9. Service d'assistance policière aux victimes (SAPV).....	43
9.1. Service d'assistance policière aux victimes d'Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes (SAPV1).....	43
9.2. Service d'assistance policière aux victimes de Anderlues-Binche (SAPV2).....	44
9.3. Service d'assistance policière aux victimes de la Botte du Hainaut (SAPV3).....	45
9.4. Service d'assistance policière aux victimes de Brunau (SAPV4).....	46
9.5. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Charleroi (SAPV5)	47

9.6.	Service d'assistance policière aux victimes de Germinalt (SAPV6).....	48
9.7.	Service d'assistance policière aux victimes de Haute Senne (SAPV7)	49
9.8.	Service d'assistance policière aux victimes de Lermes (SAPV8)	50
9.9.	Service d'assistance policière aux victimes de Mariemont (SAPV9)	51
9.10.	Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police des Trieux (SAPV10)	52
9.11.	Service d'assistance policière aux victimes de la police fédérale de Tournai, Mons et Charleroi (SAPV11)	53
10.	Association d'usagers (AU).....	54
10.1.	Psytoyens (AU1).....	54
11.	Association des familles (AF).....	55
11.1.	Similes (AF1)	55
	Lexique.....	57

L'offre de prise en charge pour une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante en un clic

Le [tableau](#) représente l'offre de prise en charge en Province de Hainaut - régions Centre et Charleroi en fonction de critères tels que :

- le délai entre la demande et la prise en charge (immédiat via un service de garde 24h/24 et 7j/7, dans les 72 heures ou au-delà de 72 heures, voire programmée) ;
- le mode de prise en charge (ambulatoire, résidentiel ou mobile et/ou à domicile) ;
- le type de prise en charge (psycho-sociale, psychologique, sociale, en médecine générale, psychiatrique, en urgences générales ou psychiatriques, en hospitalisation de jour).

Une abréviation et un numéro sont attribués à chaque service en fonction du type de structure. Le lien renvoie à la [fiche d'identité](#) correspondante.

Les items repris dans ce tableau et dans les fiches d'identité sont définis dans le [lexique](#).

Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante¹

Mode	Type	🕒	🕒🕒	🕒🕒🕒
Ambulatoire	Psycho-sociale	SAPV (sauf le SAPV9)	AF1	SSM6/SPAD1/PF
	Psychologique		CPS1/HG3	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/HG1/HG2/HG4/HG6/HG7/HG8/HG9/PF
	Sociale		CPS1/HG3	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/PF
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique			SSM2/SSM3/SSM5/SSM6/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/HG1/HG3/HG4/HG5/HG6/HG7/HG8/HG9/HP1
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	SAPV	EM1	SAPD1
	Psychologique		EM1/EM2/SPAD2	SSM3
	Sociale		EM1/EM2/SPAD2	SSM3
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique		EM1/EM2	SSM3
Résidentiel	Psychiatrique	HG5		HG1/HG3/HG6/HG9/HP1
	Psychologique			
	Psychiatrie de liaison	HG3/HG6/HG8		HG9
	Urgences générales	HG1/HG2/HG3/HG4/HG6/HG7/HG8/HG9		
	Urgences psychiatriques	HG5		
	Hospitalisation de jour			HG5/HP1
Téléphonique (écoute active)			AU1/AF1	

¹ Légende

Délais entre la demande et la prise en charge : 🕒 = Immédiat (service de garde 24h/24 et 7j/7) | 🕒🕒 = < 72 h | 🕒🕒🕒 = > 72h et/ou programmée

CPS = Centre spécifique dédié à la prévention du suicide | SSM = Service de santé mentale | HG = Hôpital général | HP = Hôpital psychiatrique | M = Médecin généraliste | EM = Equipe mobile | SPAD = Soins psychiatrique à domicile | PF = Planning familial | SAPV = Service d'assistance policière aux victimes | AU = Association d'usagers | AF = Association des familles

Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante

Les informations détaillées des structures reprises dans le tableau récapitulatif sont compilées dans des fiches d'identité. Elles sont classées selon le type de structures :

- Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (**CPS**) ;
- Service de santé mentale (**SSM**) ;
- Hôpital général (**HG**) ;
- Hôpital psychiatrique (**HP**) ;
- Médecin généraliste (**M**) ;
- Equipe mobile (**EM**) ;
- Soins psychiatrique à domicile (**SPAD**) ;
- Planning familial (**PF**) ;
- Service d'assistance policière aux victimes (**SAPV**) ;
- Association d'usagers (**AU**) ;
- Association des familles (**AF**).

1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)

1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)

Coordonnées

Adresse : Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 SAINT-SERVAIS
Antenne de Charleroi : Place Charles II, 24 à 6000 CHARLEROI
Antenne de La Louvière : Avenue Max Buset, 40 à 7100 LA LOUVIERE
N° de téléphone : 081/777.150 (un seul numéro en Wallonie)
N° de fax : 081/777.159
E-mail : info@lesuicide.be
Site Internet : www.lesuicide.be

Directeur / Responsable

Nom : THIRION Thomas
Fonction : Responsable Administratif et Opérationnel
N° de téléphone : 081/777.152
N° de GSM : 0495/99.13.38
E-mail : Thomas.Thirion@solidaris.be

Nom : RINGLET Florence
Fonction : Directrice Thérapeutique
N° de téléphone : 081/777.154
N° de GSM : 0495/88.65.78
E-mail : Florence.Ringlet@solidaris.be

Personne de contact

Fonction : Secrétariat
N° de téléphone : 081/777.150
E-mail : info@lesuicide.be

Missions

- Suivi psychologique de personnes suicidaires et/ou suicidantes
- Consultations sociales
- Accompagnement du deuil après un suicide
- Soutien des proches de personnes suicidaires et/ou suicidantes

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Tarifs /honoraires

- Entretien individuel : 10 €
- Entretien conjugal et familial : 15 €
- Consultation sociale : gratuit

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité : désamorçage de la crise suicidaire	Dans les 72 h	Tout public
	Sociale	Limité		

2. Service de santé mentale (SSM)

2.1. Centre de guidance de Charleroi (SSM1)

Coordonnées

Adresse : Rue Léon Bernus, 22 - 6000 CHARLEROI
N° de téléphone : 071/31.63.78
N° de fax : 071/32.92.54
E-mail : centrebernus40@hotmail.com

Directeur / Responsable

Nom : DELTOUR Chantal
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM est agréé pour organiser une offre de soins spécifique pour enfants et adolescents.

Jours et heures d'ouverture

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le mercredi jusque 17h30. Les consultations peuvent avoir lieu sur rendez-vous tous les jours jusque 19h30.

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

2.2. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Bernus (SSM2)

Coordonnées

Adresse : Rue Léon Bernus, 18 - 6000 CHARLEROI
N° de téléphone : 071/32.94.18
N° de fax : 071/30.07.74
E-mail : ssmcharleroi@cpascharleroi.be
Site Internet : www.cpascharleroi.be/sante/index.htm

Directeur / Responsable

Nom : GEORGES Olivier
Fonction : Directeur administratif
N° de téléphone : 071/32.94.18

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins ;
- Ce SSM a développé une initiative spécifique concernant les problématiques d'assuétudes.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tarifs /honoraires

- Pour le psychologue, maximum 10€
- Pour le psychiatre : prix de la convention médico-mutualiste
- Possibilité d'aménagement du prix des consultations (jusqu'à la gratuité) en fonction des revenus

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédo-psychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.3. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Gosselies (SSM3)

Coordonnées

Adresse : Faubourg de Charleroi, 7 - 6041 GOSELIES
N° de téléphone : 071/20.24.41
N° de fax : 071/37.76.52
E-mail : ssmgosselies@cpascharleroi.be
Site Internet : www.cpascharleroi.be/sante/index.html

Directeur / Responsable

Nom : GEORGES Olivier
Fonction : Directeur administratif
N° de téléphone : 071/20.24.41
E-mail : ssmgosselies@cpascharleroi.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tarifs /honoraires

- Pour le psychologue, maximum 10€
- Pour le psychiatre : prix de la convention médico-mutualiste
- Possibilité d'aménagement du prix des consultations (jusqu'à la gratuité) en fonction des revenus

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.4. Service de santé mentale Ariane (SSM4)

Coordonnées

Adresse : Grand Rue, 113 - 7140 MORLANWELZ
N° de téléphone : 064/26.46.36
N° de fax : 064/26.46.36
E-mail : info@ssm-ariane.net

Directeur / Responsable / Personne de contact

Nom : POURTOIS Véronique
Fonction : Directrice administrative
N° de téléphone : 064/26.46.36
N° de GSM : 0475/87.92.50
E-mail : v.pourtois@gmail.com

Missions

- Suivi ambulatoire de patients (enfants, adolescents, adultes) en souffrance psychique
- Travail en équipe pluridisciplinaire

Zone d'action

Région du Centre

Jours et heures d'ouverture

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 18h (de 18 à 20h sur rendez-vous)

Tarifs /honoraires

- Consultations psychologiques : 11 € (tarif non BIM) ou 6,50 € (tarif BIM)
- Consultations sociales : gratuites
- Pédopsychiatre et logopède : selon le tarif INAMI ou application du ticket modérateur
- Tiers payant pour les indépendants

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72h	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			

2.5. Service provincial de santé mentale de Binche (SSM5)

Coordonnées

Adresse : Rue de Bruxelles, 18 - 7130 BINCHE
N° de téléphone : 064/33.63.68
N° de fax : 064/33.93.68
E-mail : guidance.binche@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : DEPASSE Rudy
Fonction : Directeur administratif
N° de téléphone : 064/33.63.68
E-mail : guidance.binche@hainaut.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tarifs /honoraires

- 10€ + 5€ pour ouverture de tout nouveau dossier
- Possibilité de gratuité

Types d'intervenant

- Assistant social
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.6. Service provincial de santé mentale de Charleroi (SSM6)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Science, 3 et 7 - 6000 CHARLEROI
N° de téléphone : 071/20.72.80
N° de fax : 071/20.72.88
E-mail : spsm.charleroi@hainaut.be

Directeur / Responsable

Nom : ANCIAUX Stéphanie
Fonction : Directrice administrative
N° de téléphone : 071/20.72.80
E-mail : spsm.charleroi@hainaut.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Des consultations sur rendez-vous sont organisées de 8h à 18h

Tarifs /honoraires

- 10 € en individuel ainsi que pour les couples et familles
- 5€ pour les consultations médicales
- Les tarifs peuvent être adaptés en fonction de la situation du bénéficiaire

Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.7. Service provincial de santé mentale de Courcelles (SSM7)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Croisette, 109 - 6180 COURCELLES
N° de téléphone : 071/46.60.80
N° de fax : 071/46.60.81

Directeur / Responsable

Nom : LECLEF Hélène
Fonction : Directrice administrative
E-mail : helene.leclef@hainaut.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

2.8. Service de santé mentale « Le Dièse » (SSM8)

Coordonnées

Adresse : Rue des Déportés, 7 - 7070 MIGNAULT
N° de téléphone : 067/21.24.77
E-mail : ssm_lediese@hotmail.com

Directeur / Responsable

Nom : TOMASSETTI Vanessa
Fonction : Directrice administrative
N° de téléphone : 067/21.24.77
N° de GSM : 0499/29.17.15

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce service de santé mentale est agréé pour organiser une offre de soins spécifique pour enfants et adolescents.

Jours et heures d'ouverture

- Lundi au vendredi de 9h à 18h

Tarifs /honoraires

- 11 € pour une consultation individuelle
- 22 € pour une consultation familiale
- Le ticket modérateur, assorti d'une vignette de mutuelle pour une consultation médicale
- Si le prix dépasse vos possibilités financières, nous vous invitons à en parler avec votre thérapeute ou à prendre contact avec notre assistante sociale qui vous informera des procédures de demande de réduction de prix ou de gratuité

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue
- Accueillant
- Thérapeute du développement

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

- Supervision et coordination des professionnels autour d'un usager

2.9. Service de santé mentale de Jolimont (SSM9)

Coordonnées

Adresse : Rue Ferrer, 196 - 7100 HAINE-SAINT-PAUL
N° de téléphone : 064/23.33.53
N° de fax : 064/23.37.95
E-mail : ssm.jolimont@jolimont.be

Directeur / Responsable

Nom : LINKENS Isabelle
Fonction : Administratrice du pôle 3

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h (consultations sur rendez-vous tous les jours après 17h)

Tarifs /honoraires

Les honoraires de la consultation psychiatrique respectent les tarifs fixés par l'INAMI. Pour les autres consultations, le montant de la quote-part de l'utilisateur est fixé par la Région Wallonne (environ 11 € en 2015) et est réévalué annuellement par celle-ci. Cependant, les tarifs ne doivent en aucun cas faire obstacle à la consultation

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.10. Service de santé mentale Le Pichotin (SSM10)

Coordonnées

Adresse : Rue Albert 1er, 21 - 6540 LOBBES
N° de téléphone : 071/55.92.30
N° de fax : 071/55.57.89
E-mail : ssm.lepichotin@gmail.com

Directeur / Responsable

Nom : LINKENS Isabelle
Fonction : Administratrice du pôle 3

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Mardi de 8h30 à 16h30
- Jeudi de 8h30 à 17h
- Vendredi de 8h30 à 13h

Tarifs /honoraires

5€ / 4€, les tarifs sont toujours négociables avec le thérapeute

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.11. Service de santé mentale La Pioche (SSM11)

Coordonnées

Adresse : Rue Royale, 95 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT
N° de téléphone : 071/31.18.92
N° de fax : 071/30.98.57
E-mail : secretariat@lapioche.be

Directeur / Responsable

Nom : CAMMARATA Isabelle
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (les rendez-vous sont assurés tous les jours au-delà de 17h).

Tarifs /honoraires

5€ par séance

Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

Commentaire

Plage horaire disponible pour des situations d'urgence

2.12. Service de santé mentale Le Portail (SSM12)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Déportation, 5 - 6500 BEAUMONT
N° de téléphone : 071/70.07.59
N° de fax : 071/65.51.66
E-mail : ssm.leportail.beaumont@gmail.com

Directeur / Responsable

Nom : LINKENS Isabelle
Fonction : Administratrice du pôle 3

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Tarifs /honoraires

Une participation de 11€ maximum est demandée pour la psychologue et l'assistante sociale
Tarifs INAMI pour le psychiatre

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.13. Service de santé mentale Psychic (SSM13)

Coordonnées

Adresse : Rue du Moulin, 54/B0 - 7100 LA LOUVIERE
N° de téléphone : 064/22.25.71
N° de fax : 064/84.79.47
E-mail : psychic.ssm@gmail.com
Site Internet : <https://sites.google.com/site/asblpsychic/home>

Directeur / Responsable

Nom : VAN DUYSE Vanessa
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10€
- Consultation psychiatrique : tiers payant
- Ces tarifs peuvent être adaptés à la situation financière et bénéficier d'un remboursement mutuelle

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.14. Service de santé mentale de Soignies (SSM14)

Coordonnées

Adresse : Ruelle Scaffart, 11 - 7060 SOIGNIES
N° de téléphone : 067/33.10.68
N° de fax : 067/33.13.86
E-mail : ssmsoignies@gmail.com

Directeur / Responsable

Nom : LIBERT Sandra
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.15. Service de santé mentale de Montignies-sur-Sambre (SSM15)

Coordonnées

Adresse : Avenue du Centenaire, 75 – 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
N° de téléphone : 071/10.86.10
E-mail : secretariat@ssm6061.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr KOCH Suzanne
Fonction : Directrice thérapeutique

Nom : BELLET Christophe
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce Service de santé mentale a développé une initiative spécifique « Santé en Exil ».

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Thérapeute

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

3. Hôpital général (HG)

3.1. Centres hospitaliers Entité Jolimontoise Hôpital de Jolimont et de Lobbes (HG1)

Coordonnées

Adresse : Rue Ferrer, 159 - 7100 LA LOUVIERE
N° de téléphone : 064/23.30.11
N° de fax : 064/23.36.94
E-mail : communication@entitejolimontoise.be
Site Internet : www.jolimont.be

Directeur / Responsable

Nom : GRAUX Pascal
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 064/23.40.08
E-mail : pascal.graux@jolimont.be

Missions

INDC Entité Jolimontoise : groupement dans le Brabant wallon et le Hainaut avec les centres hospitaliers (Jolimont, Lobbes, Tubize, Nivelles), des polycliniques, des centres de santé mentale, un centre de recherche, un centre de formation continue pour les professionnels de la santé.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans (Site de Jolimont) Tout public (Site de Lobbes)
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public (Prise en charge de situations d'urgence psychiatrique et consultations d'accueil rapide à Jolimont et Lobbes)

3.2. Centre Hospitalier Haute Senne - Le Tilleriau et Saint Vincent (HG2)

Coordonnées

Adresse (site« Le Tilleriau ») : Chaussée de Braine, 49 - 7060 SOIGNIES
Adresse (site« Saint Vincent ») : Boulevard Roosevelt, 17 - 7060 SOIGNIES
N° de téléphone : 067/34.84.11
N° de fax : 067/34.87.97
E-mail : info@chrhautesenne.be
Site Internet : www.chrhautesenne.be

Directeur / Responsable

Nom : TROTTI Thérèse
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 067/34.87.89 – 99

Nom : PAYEN Brice
Fonction : Directeur Médical

Personne de contact

Nom : LASCHET Nicolas
Fonction : Psychologue
N° de téléphone : 067/34.84.11
E-mail : nicolas.lashet@chrhautesenne.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre (site de Saint Vincent)
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Urgences générales (site de Tilleriau)	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

Commentaires

3 psychologues répondent aux urgences notamment celles qui concernent les personnes suicidaires.

3.3. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital André Vésale (HG3)

Coordonnées

Adresse : Rue de Gozée, 706 - 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL
N° de téléphone : 071/92.00.09
N° de fax : 071/92.00.06
E-mail : webmaster@chu-charleroi.be
Site Internet : www.chu-charleroi.be/sites/hopital-andre-vesale

Directeur / Responsable

Nom : BISSEN Luc
Fonction : Directeur Général et Médical
N° de téléphone : 071/92.00.09
E-mail : luc.bissen@chu-charleroi.be

Personne de contact

Nom : EL KAISSI Mohamed
Fonction : Chef de service Urgences
N° de téléphone : 071/92.34.62
E-mail : mohamed.elkaissi@chu-charleroi.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Tout public
	Sociale		Dans les 72 heures	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique de liaison		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

3.4. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Civil Marie Curie (HG4)

Coordonnées

Adresse : Chaussée de Bruxelles, 140 – 6042 LODELINSART
N° de téléphone : 071/92.00.38
E-mail : webmaster@chu-charleroi.be
Site Internet : www.chu-charleroi.be/sites/hopital-civil-marie-curie

Directeur / Responsable

Nom : DAUNE Michel
Fonction : Directeur Général et Médical
E-mail : michel.daune@chu-charleroi.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Urgences générales	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

3.5. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Vincent Van Gogh (HG5)

Coordonnées

Adresse : Rue de l'Hôpital, 55 – 6030 MARCHIENNE-AU-PONT
N° de téléphone : 071/92.14.11
N° de fax : 071/92.00.61
E-mail : webmaster@chu-charleroi.be
Site Internet : www.chu-charleroi.be/sites/hopital-vincent-van-gogh

Directeur / Responsable

Nom : DAUNE Michel
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 071/92.00.45
E-mail : michel.daune@chu-charleroi.be

Nom : LEJEUNE Philippe
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 071/92.00.39
E-mail : philippe.lejeune@chu-charleroi.be

Personne de contact

Nom : BOSSIO Lydia
Fonction : Directrice du département infirmier
N° de téléphone : 071/92.00.45
E-mail : lydia.bossio@chu-charleroi.be

Missions

Développer des activités psychiatriques dans une perspective d'hôpital pilote et bénéficier des ressources habituellement réservées aux hôpitaux généraux (polyclinique générale, garde médicale psychiatrique).

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences psychiatriques			
	Hôpital de jour	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	

3.6. Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli (HG6)

Coordonnées

Adresse : Avenue Max Buset, 34 - 7100 LA LOUVIERE
N° de téléphone : 064/27.61.11
E-mail : information@chu-tivoli.be
Site Internet : www.chu-tivoli.be

Directeur / Responsable

Nom : STAMATAKIS Lambert
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 064/27.65.03
E-mail : lambert.stamatakis@chu-tivoli.be

Nom : DORMONT Jean-Claude
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 064/27.65.06

Personne de contact

Nom : LEBON Olivier
Fonction : Médecin Chef du service de psychiatrie
N° de téléphone : 064/27.64.16
E-mail : olivier.lebon@chu-tivoli.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

3.7. Centre de Santé des Fagnes (HG7)

Coordonnées

Adresse : Boulevard Louise, 18 – 6460 CHIMAY
N° de téléphone : 060/21.88.11
N° de fax : 060/21.87.79
Site Internet : www.csf.be

Directeur / Responsable

Nom : LEVANT Jean-Paul
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 060/21.84.93
E-mail : jp.levant@csf.be

Nom : DRIESSCHAERT Patrice
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 060/21.87.06
E-mail : p.driesschaert@csf.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Urgences générales	Limité	intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

Commentaire

Deux psychologues à mi-temps sont affectés principalement à l'oncologie mais peuvent être appelés pour des patients dans d'autres services.

3.8. Clinique Notre-Dame de Grâce (HG8)

Coordonnées

Adresse : Chaussée de Nivelles, 212 - 6041 GOSSELIES
N° de téléphone : 071/37.90.00
Service des urgences : 071/37.91.00
Service de psychiatrie : 071/37.90.03
N° de fax : 071/37.96.23
E-mail : clinique.info@cndg.be
Site Internet : www.cndg.be

Directeur / Responsable

Nom : BRICHARD Sylvie
Fonction : Administratrice Déléguée - Directrice Générale
N° de téléphone : 071/37.96.21
E-mail : secretariat.direction@cndg.be

Nom : Dr MICHEL Philippe
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 071/37.96.22
E-mail : philippe.michel@cndg.be

Personne de contact

Nom : Unité Psycho-Médico-sociale de Pédiatrie (UPMS)
N° de téléphone : 071/37.99.40 de 11h30 à 12h30

Missions

- Prise en charge psycho-pharmacologique,
- Travail en réseau,
- Alcoologie,
- Thérapie d'orientation diverses.

Jours et heures d'ouverture

Horaire de consultation

Types d'intervenant

- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.9. Grand Hôpital de Charleroi (HG9)

Coordonnées

Adresse : Grand Rue, 3 - 6000 CHARLEROI
N° de téléphone : 071/10.21.11
N° de fax : 071/10.21.11
E-mail : contact@ghdc.be
Site Internet : www.ghdc.be

Directeur / Responsable

Nom : SAELENS Gauthier
Fonction : Directeur Général
E-mail : secretariat.direction@ghdc.be

Personne de contact

Nom : CAMBIER Jean
Fonction : Coordinateur-Infirmier
N° de téléphone : 071/28.71.33
E-mail : coordinateur.psy.urgencesnd@ghdc.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

Types d'intervenant

- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Urgences générales	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)		

4. Hôpital psychiatrique (HP)

4.1. Centre psychiatrique Saint Bernard (HP1)

Coordonnées

Adresse : Rue Jules Empain, 43 - 7170 MANAGE
N° de téléphone : 064/ 54.14.09
N° de fax : 064/54.13.94
E-mail : info.cp-st-bernard@fracarita.org
Site Internet : www.cp-st-bernard.be

Directeur / Responsable

Nom : GLIBERT Pierre- René
Fonction : Directeur Général
N° de téléphone : 064/27.89.10 (secrétariat : VANDENHOUTE Geneviève : 064/27.89.12)
E-mail : pierre.rene.glibert@fracarita.org,
(Secrétariat : VANDENHOUTE Geneviève : genevieve.vandenhoute@fracarita.org)

Nom : FEYS Jean-Louis
Fonction : Directeur Médical
N° de téléphone : 064/27.89.10 (secrétariat : VANDENHOUTE Geneviève : 064/27.89.12)
E-mail : jean.louis.feys@fracarita.org

Personne de contact

Unité de soins 61 : 064/43.28.41
Unité de soins 62 : 064/43.28.42

Missions

Le Centre Psychiatrique Saint-Bernard accueille en services ouverts mais aussi fermés environ 300 patients pour des séjours de courte à longue durée.

Le Centre Psychiatrique Saint-Bernard place le patient au cœur de son processus thérapeutique. Son équipe est composée de médecins psychiatres et généralistes, psychologues, infirmières, aides-soignantes, éducateurs, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychologue, musicothérapeute, art-thérapeute.

Le Centre Psychiatrique Saint-Bernard dispose également d'une polyclinique. Des consultations de psychiatres et de psychologues y sont organisées. C'est là-aussi que se déroule la consultation de préadmission avant chaque hospitalisation. Il s'agit d'une rencontre avec le médecin psychiatre et un membre du personnel soignant de l'Unité de Soins qui va vous accueillir. Ce sera le moment d'identifier la nécessité de l'hospitalisation, de définir les objectifs thérapeutiques ainsi que de préparer l'hospitalisation.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique			Tout public
	Hôpital de jour			Plus de 18 ans

Commentaires

- L'unité de Soins 61 est une Unité de Soins de psychiatrie générale pour des hospitalisations programmées avec une prise en charge globale et individualisée pour des courts séjours.
- L'Unité de Soins 62 : est une Unité de Soins aigüe spécialisée pour traiter la crise et accompagner le patient dans une perspective de changement.

5. Médecin généraliste (M)

5.1. Médecin généraliste (M)

Il s'agit, dans la mesure du possible, du médecin traitant de l'utilisateur. Si celui-ci n'est pas disponible, une orientation vers la garde de médecine générale est possible via le numéro 1733 ou via un poste médical de garde.

Poste de garde de Charleroi

Adresse : Rue Spinois - 6000 CHARLEROI

N° de téléphone : 071/33.33.33

Jours et heures d'ouverture :

- Du lundi au dimanche de 19h à 23h
- Samedi, dimanche et jour férié de 8h à 23h

En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : www.cercles.be

Poste de garde de Binche et La Louvière

Adresse : Rue Marie de Hongrie, 29 – 7130 BINCHE

Rue Hamoir, 164 - 7100 LA LOUVIERE

N° de téléphone : 1733

Jours et heures d'ouverture : Samedi, dimanche et jour férié de 8h à 20h

En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : www.cercles.be

Tarifs /honoraires

Médecin généraliste : propre à chaque prestataire dans le cadre de la pratique privée.

Garde médicale : application du tiers payant.

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Médecine générale	Illimité	Service de garde	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

6. Equipes mobiles (EM)

6.1. Equipe mobile 107 2B (EM1)

Coordonnées

Adresse : Rue Jules Empain, 43 – 7170 MANAGE
N° de téléphone : 064/23.92.57

Directeur / Responsable

Nom : PEETERBROECK Marie-Céline
Fonction : Responsable
E-mail : marie.celine.peeterbroeck@fracarita.org

Missions

- Intervention dans la phase la plus chronique des problèmes psychiques.
- Mission basée sur la continuité des soins.
- Intervention sur rendez-vous.

Zone d'action

Anderlues, Binche, Braine Le Comte, Chapelle Lez Herlaimont, Ecausines, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Merbes le Château, Morlanwelz, Seneffe, Soignies, Erquelines, Lobbes et Thuin

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Plus de 16 ans
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

6.2. Equipe mobile de crise EMC² (EM2)

Coordonnées

Adresse : Rue Saint Hubert, 21/B – 7170 MANAGE
N° de téléphone : 064/23.92.57
E-mail : EquipeMobile2ACentre@fracarita.org

Directeur / Responsable

Nom : BAUWENS Valérie
Fonction : Responsable
N° de téléphone : 064/23.92.57
E-mail : valerie.bauwens@fracarita.org

Personne de contact

Nom : Equipe mobile de crise EMC²
N° de téléphone : 064/23.92.67
E-mail : EquipeMobile2ACentre@fracarita.org

Missions

L'Equipe Mobile de Crise du Centre propose des interventions de courte durée (max. 30 jours et dans le milieu de vie de l'utilisateur) et pour des situations de crise chez une personne âgée d'au-moins 16 ans et présentant une pathologie psychiatrique et/ou difficultés psychiques.

Zone d'action

Communes de Manage, La Louvière, Morlanwelz, Chapelle-Lez-Herlaimont, Binche, Braine-le-Comte, Soignies, Le Roeulx, Estinnes, Erquelinnes, Seneffe, Ecausines, Lobbes, Thuin, Merbes-le-Château et Anderlues.

Jours et heures d'ouverture

De 8h à 21h en semaine et de 9h à 17h les week-ends et jours fériés.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à un mois	Dans les 72 heures	Plus de 16 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			

7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD)

7.1. Service de soins psychiatriques à domicile « Le regain » (SPAD1)

Coordonnées

Adresse : Avenue du Centenaire, 71 - 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
N° de téléphone : 071/40.48.25
E-mail : leregain@ghdc.be
Site Internet : www.leregaincharleroi.be

Directeur / Responsable

Nom : DEMEUNIER Danielle
Fonction : Coordinatrice

Missions

- Informer, orienter, réfléchir en santé mentale ;
- Se concerter, se coordonner avec la personne souffrant de troubles psychiatriques et les intervenants professionnels et non professionnels la soutenant ;
- Soutenir et accompagner la personne souffrant de troubles psychiatriques à partir de son lieu de vie en vue de développer son propre réseau relationnel ;
- Sensibiliser les professionnels à la dimension psychiatrique dans leur travail.

Zone d'action

Aiseau-Presles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Fosses -la -Ville, Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Nalinnes, Les Bons Villers, Lobbes, Mettet, Pont-à-Celles, Sambreville, Thuin et Walcourt.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h ainsi que répondeur 24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

- Le travail de concertation est gratuit
- Pour les prestataires INAMI, le temps de concertation peut être financé via le SISD si, au minimum, sont présents le médecin généraliste et une infirmière à domicile
- Le travail de soutien individuel du patient : participation financière symbolique de 1 €

Types d'intervenant

Travailleurs psycho-sociaux

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans souffrant de troubles psychiatriques
Mobile et/ou à domicile				

Commentaires

Critères d'inclusion pour une prise en charge :

- Etre domicilié ou en projet d'intégration d'un domicile dans un rayon de 25 km alentours de Châtelet
- Etre confronté au(x) trouble(s) psychiatrique(s)
- Obtenir le consentement de la « personne »
- Etre en difficulté pour accéder aux soins

Critères d'exclusion pour une prise en charge :

- Nouvelle demande en situation d'urgence nécessitant une intervention immédiate
- Séjourner habituellement en milieu résidentiel de soins
- Souffrir d'un handicap mental sans troubles psychiatriques

7.2. Service de soins psychiatriques à domicile SACCADO (SPAD2)

Coordonnées

Adresse : Rue de Baume, 318 – 7100 LA LOUVIERE
N° de téléphone : 064/22.34.74
E-mail : saccado@fracarita.org
Site internet : <http://www.ihplentretemps.be/>

Directeur / Responsable

Nom : BELLON Thibaut
Fonction : Coordinateur
N° de téléphone : 064/22.34.74

Missions

SACCADO - Service d'Accompagnement, de Coordination et de Concertation à Domicile - fait partie des SPAD. Ce service organise diverses missions : accompagner des personnes souffrant de trouble(s) psychique(s) ou de pathologie(s) mentale(s) bénéficiant déjà du soutien de l'un ou l'autre prestataire de soins, sensibiliser des groupes sur des thèmes liés à la santé mentale, coacher des intervenants de « première ligne » dans l'accomplissement de leur mission.

Zone d'action

La Louvière, Morlanwelz, Manage, Seneffe, Chapelle-Lez-Herlaimont, Binche, Erquennes, Estinnes, Merbes-le-Château, Le Roeulx, Strépy-Bracquegnies, Ecaussinnes, Soignies et Braine-le-Comte

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (fermé les jours fériés)

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Assistant en psychologie
- Coordinateur
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Illimité	Dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	De 18 ans à plus
	Sociale			
	Psycho-social			
Téléphonique (écoute active)				

Services à destination des professionnels

- Intervention
- Coordination de professionnels autour d'un usager
- Information sur le réseau

Commentaires

Toute demande d'intervention d'un professionnel ne pourra être envisagée qu'après une rencontre afin d'analyser ensemble la demande réelle. Saccado ne peut intervenir « directement » en cas de crise.

8. Centre de planning familial (PF)

8.1. Planning Familial (PF1)

Le site internet de chaque fédération de planning familial reprend les informations de ses centres.

Coordonnées des fédérations des plannings familiaux

Fédération des Centres de Planning et de Consultations asbl

Adresse : Chaussée de Haecht, 579 BP 40 - 1030 SCHAERBEEK (siège social)
N° de téléphone : 02/246.26.44
E-mail : info@fcpc.be
Site Internet : www.fcpc.be

Fédération Laïque de Centres de Planning Familial

Adresse : Rue Lelièvre, 5 - 5000 NAMUR (siège social wallon)
N° de téléphone : 02/502.82.03
N° de fax : 02/503.30.93
E-mail : flcpf@planningfamilial.net
Site Internet : www.planningfamilial.net

Fédération des centres pluralistes de planning familial

Adresse : Avenue Émile de Béco, 109 - 1050 Ixelles (siège social)
N° de téléphone : 02/514.61.03
N° de fax : 02/514.61.03
Site internet : www.fcppf.be

Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes

Adresse : Boulevard du Nord, 19 – 5000 NAMUR (siège social)
N° de téléphone : 02/515.17.68
N° de fax : 02/515.18.81
E-mail : cpf@solidaris.be
Site Internet : www.planningsfps.be

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante [par un Centre de planning familial](#)

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			

9. Service d'assistance policière aux victimes (SAPV)

9.1. Service d'assistance policière aux victimes d'Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes (SAPV1)

Coordonnées

Adresse : Rue du Mayeur, 25 - 6200 CHATELET
N° de téléphone : 071/24.01.00
E-mail : zp.chatelet.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.police.be/5331

Directeur / Responsable

Nom : DUMONT Marjorie
Fonction : Psychologue

Missions

- Accueil personnalisé de la victime dans le respect de la confidentialité
- Procurer une première assistance et un espace qui permettent à la victime (directe ou indirecte) d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et sécurisant
- Une analyse et une évaluation de la situation avec la victime, de ses besoins dans leur ensemble
- Des informations diverses adaptées à chaque situation, chaque problème
- Un accompagnement et une aide pratique lors des démarches auprès des services de police et/ou autres services
- Un relais entre la victime et les services de police (assistance lors de la réalisation de devoirs d'enquête, accompagnement de la victime lors du dépôt de plainte, ...)
- Assurer la formation des policiers sur toutes les matières touchant les victimes

Zone d'action

Aiseau-Presles, Châtelet et Farciennes

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.2. Service d'assistance policière aux victimes de Anderlues-Binche (SAPV2)

Coordonnées

Adresse : Route de Charleroi, 14 – 7134 RESSAIX
N° de téléphone : 064/31.16.78
N° de fax : 064/23.06.69
Site Internet : www.zpanderluesbinche.be

Directeur / Responsable

Nom : GOFFINET Jean-François
Fonction : Inspecteur principal
E-mail : jeanfrancois.goffinet@police.be

Missions

- Accueillir,
- Soutenir,
- Informer,
- Conseiller,
- Orienter vers les services de seconde ligne.

Zone d'action

Anderlues et Binche

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Inspecteur
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.3. Service d'assistance policière aux victimes de la Botte du Hainaut (SAPV3)

Coordonnées

Adresse : Route de Mas 74 - 6470 SIVRY-RANCE
N° de téléphone : 060/51.01.48
N° de fax : 060/51.01.54
E-mail : zp.botha.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.police.be/5334

Directeur / Responsable

Nom : SABRY Laurent
Fonction : Commissaire

Missions

- Ecoute
- Soutien psychologique,
- Aide pratique,
- Information,
- Orientation et accompagnement vers les services spécialisés selon les besoins rencontrés.

Zone d'action

Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.4. Service d'assistance policière aux victimes de Brunau (SAPV4)

Coordonnées

Adresse : Chaussée de Charleroi, 60 - 6220 FLEURUS
N° de téléphone : 071/82.01.54
N° de fax : 071/81.05.45
E-mail : ser.brunau@skynet.be
Site Internet : www.police.be/5337

Directeur / Responsable

Nom : THOLOME Anne-Sophie
Fonction : Psychologue

Missions

- Ecoute,
- Soutien,
- Conseils psycho-sociaux,
- Orientation,
- Sensibilisation et soutien ponctuel aux policiers.

Zone d'action

Fleurus, Les Bons Villers et Pont-à-Celles

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 16h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.5. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Charleroi (SAPV5)

Coordonnées

Adresse : Boulevard Mayence, 67 - 6000 CHARLEROI
N° de téléphone : 071/21.03.33
N° de fax : 071/21.03.99
E-mail : zp.charleroi.ops.sav@police.be
Site Internet : www.police.be/5330

Directeur / Responsable

Nom : BAESKENS Alain
Fonction : Responsable
N° de téléphone : 071/21.07.50

Personne de contact

Nom : ADNET Marie-Eléonor
Fonction : Assistante sociale
N° de téléphone : 071/21.07.50

Missions

- Accueil personnalisé de la victime dans le respect de la confidentialité
- Procurer une première assistance et un espace qui permettent à la victime (directe ou indirecte) d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et sécurisant
- Une analyse et une évaluation de la situation avec la victime, de ses besoins dans leur ensemble
- Des informations diverses adaptées à chaque situation, chaque problème
- Un accompagnement et une aide pratique lors des démarches auprès des services de police et/ou autres services
- Un relais entre la victime et les services de police (assistance lors de la réalisation de devoirs d'enquête, accompagnement de la victime lors du dépôt de plainte, ...)
- Assurer la formation des policiers sur toutes les matières touchant les victimes

Zone d'action

Charleroi

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.6. Service d'assistance policière aux victimes de Germinalt (SAPV6)

Coordonnées

Adresse : Rue du Calvaire, 7 - 6120 HAM-SUR-HEURE
N° de téléphone : 071/22.98.72
N° de fax : 071/22.98.69
E-mail : zp.germinalt.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.police.be/5338

Directeur / Responsable

Nom : DUBRULLE Lisiane
Fonction : Assistante sociale
E-mail : lisiane.dubrulle@police.belgium.eu

Missions

- Ecoute,
- Soutien,
- Aide pratique,
- Information,
- Orientation et accompagnement vers les services spécialisés selon les besoins rencontrés.

Zone d'action

Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Montigny-le-Tilleul et Thuin

Jours et heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Rappelable 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence, uniquement par les policiers

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.7. Service d'assistance policière aux victimes de Haute Senne (SAPV7)

Coordonnées

Adresse : Chaussée d'Enghien, 180 – 7060 SOIGNIES
N° de téléphone : 067/34.92.89
N° de fax : 067/34.92.82
E-mail : zp.hautesenne.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.police.be/5328

Directeur / Responsable

Nom : COLAUX Annie
Fonction : Psychologue

Personne de contact

Nom : DEFACQZ Audrey
Fonction : Assistante sociale

Missions

- Accueil, assistance pratique, remise d'informations, rédaction du procès-verbal, orientation de la victime vers les services spécialisés
- Sensibilisation, formation continuée de membres du personnel dans le domaine de la prise en charge des victimes

Zone d'action

Soignies, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Le Roeulx

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.8. Service d'assistance policière aux victimes de Lermes (SAPV8)

Coordonnées

Adresse : Route de Mons, 237 - 6560 ERQUELINNES
N° de téléphone : 071/59.76.30
N° de fax : 071/59.76.47
E-mail : sapvlermes@hotmail.com
Site Internet : www.police.be/5333

Directeur / Responsable

Nom : PETYT Patricia
Fonction : Responsable

Missions

- Accueil personnalisé de la victime dans le respect de la confidentialité
- Procurer une première assistance et un espace qui permettent à la victime (directe ou indirecte) d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et sécurisant
- Une analyse et une évaluation de la situation avec la victime, de ses besoins dans leur ensemble
- Des informations diverses adaptées à chaque situation, chaque problème
- Un accompagnement et une aide pratique lors des démarches auprès des services de police et/ou autres services
- Un relais entre la victime et les services de police (assistance lors de la réalisation de devoirs d'enquête, accompagnement de la victime lors du dépôt de plainte, ...)
- Assurer la formation des policiers sur toutes les matières touchant les victimes

Zone d'action

Erquelines, Estinnes, Merbes-le-Château et Lobbes

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant juridique
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.9. Service d'assistance policière aux victimes de Mariemont (SAPV9)

Coordonnées

Adresse : Chaussée de Nivelles, 91 - 7170 MANAGE
N° de téléphone : 064/51.32.00
N° de fax : 064/51.32.99
E-mail : sapv@police-mariemont.be
Site Internet : www.police-mariemont.be

Directeur / Responsable

Nom : COUPIN Pascale
Fonction : Psychologue
N° de téléphone : 064/51.31.45
E-mail : pascale.coupin@police.belgium.eu

Personne de contact

Nom : RUSSO Sabrina
Fonction : Assistante sociale
N° de téléphone : 064/51.31.44
E-mail : sabrina.russo@police.belgium.eu

Missions

- Accueil, écoute et soutien.
- Accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et sociales.
- Information sur les suites d'une plainte.
- Orientation vers des services spécialisés en fonction des besoins des victimes.

Zone d'action

Communes de Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Morlanwelz et Seneffe

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant sociale
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

9.10. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police des Trieux (SAPV10)

Coordonnées

Adresse : Place Larsimont, 1 – 6183 TRAZEGNIES
N° de téléphone : 071/46.82.20
N° de fax : 071/46.83.10
E-mail : sav.valeriecusse@gmail.com
Site Internet : www.police.be/5336

Directeur / Responsable

Nom : CUSSE Valérie
Fonction : Psychologue
N° de téléphone : 071/46.82.20
E-mail : sav.valeriecusse@gmail.com

Missions

- Ecoute,
- Soutien,
- Aide pratique,
- Information,
- Orientation et accompagnement vers les services spécialisés selon les besoins rencontrés.

Zone d'action

Courcelles et Fontaine-l'Évêque

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.11. Service d'assistance policière aux victimes de la police fédérale de Tournai, Mons et Charleroi (SAPV11)

Coordonnées

Adresse : Avenue Melina Mercouri, 6/9 – 7000 MONS
N° de téléphone : 065/341.913
E-mail : FPF.Hai@police.belgium.eu

Directeur / Responsable

Nom : ROMPEN Michel
Fonction : Coordinateur

Missions

- Accueil, écoute, soutien,
- Transmission d'informations,
- Accompagnement et aide pratique des victimes,
- Mission de relais vers les policiers et les autres intervenants,
- Orientation vers les services appropriés,
- Personne ressource pour les policiers en matière d'assistance aux victimes.

Zone d'action

Province de Hainaut

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Coordinateur
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

10. Association d'usagers (AU)

10.1. Psytoyens (AU1)

Coordonnées

Adresse : Place Emile Dupont, 1 – 4000 LIEGE
E-mail : info@psytoyens.be
Site Internet : www.psytoyens.be

Directeur / Responsable

Nom : LEMESTRE Marie-Céline
Fonction : Coordinatrice
N° de GSM : 0498/11.46.24

Missions

- Informer les usagers sur les aides disponibles et leurs droits par une écoute téléphonique, un journal, un site internet, des conférences, des débats thématiques.
- Soutenir le développement des associations et des comités d'usagers.
- Représenter les usagers de la santé mentale.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Type d'intervenant

Coordinateur

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Téléphonique (écoute active)		Illimité	Dans les 72 heures	Tout public

11. Association des familles (AF)

11.1. Similes (AF1)

Coordonnées

Adresse : Rue Lairesse, 15 - 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/344.45.45
E-mail : wallonie@similes.org
Site Internet : www.similes.org

Directeur / Responsable

Nom : COLLARD Fabienne
Fonction : Coordinatrice

Missions

Soutien et information :

- Des groupes de parole sont organisés.
- Un service de documentation (à Similes Bruxelles) est à disposition.
- Une permanence téléphonique est ouverte de 9h à 16h30 du lundi au vendredi et la possibilité d'un entretien individuel d'information au bureau sur rendez-vous.
- Le projet « Parle-moi de toi... » propose 4 ateliers (d'écriture, de peinture, de jeu théâtral et de musique), pour des enfants de 5 à 12 ans ayant un proche atteint d'un trouble psychique. En parallèle, un groupe de parole est proposé aux accompagnants des enfants inscrits à ces ateliers.
- Le projet « Défense sociale » concerne les familles ayant un proche interné en annexe psychiatrique suite à la réalisation d'un délit et dont une maladie mentale est avérée, reconnue au moment des faits. A partir d'une demande des travailleurs sociaux de l'annexe psychiatrique de la prison de Namur, un groupe de parole est organisé par l'ASBL Similes Wallonie au sein même de la prison. Ces groupes de parole sont différents des autres à Similes car le proche est présent. Les familles accompagnées de leurs proches peuvent ainsi poser librement des questions relatives à la maladie, le vécu, la prise du traitement, la réinsertion ... et être confrontées aux expériences d'autres familles.

Formations à l'intention des familles :

- Le module de psycho-éducation Profamille est destiné aux personnes confrontées à la schizophrénie d'un proche. Le réseau est ouvert aux professionnels de la santé mentale et aux membres militants des associations de familles.
- Il existe également des modules pour les familles confrontées à la maladie mentale d'un proche mais ne rentrant pas dans les conditions d'admission du module de psycho-éducation Profamille (c'est-à-dire toute maladie autre que la schizophrénie). Le contenu de ces modules comprend une information de la maladie concernée et des techniques pour mieux faire face aux comportements engendrés par ces maladies.

Formations à l'intention des professionnels :

- Professionnels amenés à travailler avec des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale (ex : aides familiales, assistantes sociales, policiers,...). Informations sur les différents troubles psychiques rencontrés et diverses techniques (notamment d'écoute et de communication) pour faciliter les échanges avec les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- Professionnels du secteur de la santé mentale et partenariat avec les familles. Présentation de la nécessité de considérer la famille comme partenaire de soins en vue d'une prise en charge plus efficace et présentation d'outils pour réaliser cette collaboration sur le terrain.

Participation :

- Cet axe se situe à un niveau plus collectif de représentation des familles en partenariat avec des professionnels de terrain, des représentants d'institutions et des représentants politiques.
- Au fil des ans, des méthodes participatives ont été mises en place, notamment par l'animation des sections locales, la participation à la gestion de l'ASBL, la représentation à divers niveaux de pouvoir, dans le cadre des Projets Thérapeutiques et des Concertations Transversales au niveau Fédéral, dans des projets ponctuels financés par la FRB et au sein des projets 107 développés dans le cadre de la réforme en santé mentale de 2010.
- Si la réforme en santé mentale a été présentée officiellement en mai 2010, celle-ci nécessitera de nombreuses années pour voir aboutir tout ce qu'elle préconise appliqué sur le terrain. Similes Wallonie participe à la construction et l'évolution de cette réforme à travers des missions spécifiques afin que les familles soient reconnues comme partenaire de soins.

Action auprès des pouvoirs politiques :

Un groupe de travail appelé Axe 4 se réunit toutes les 6 semaines pour discuter et échanger sur diverses thématiques et mesures qui concernent le quotidien des proches malades. Son but est de relayer auprès des différents pouvoirs politiques compétents les préoccupations des proches concernant les droits et le bien être des personnes atteintes de troubles psychiques

Jours et heures d'ouverture

Permanence téléphonique tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Tout public
Téléphonique (écoute active)				

Lexique

Afin de clarifier les termes repris dans ce document, voici ce qui est entendu par les différents items utilisés.

Offre de prise en charge

Etat des lieux récapitulatif des modalités de prise en charge des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée de 18 à 64 ans suicidaire ou suicidante qui ont pris part aux réunions de concertation.

Structures susceptibles de prendre en charge une personne (âgée de 18 à 64 ans) suicidaire ou suicidante : structures tant généralistes que spécifiques à la thématique du suicide. Une liste de ces structures a été élaborée et insérée dans le plan d'action du Centre de référence info-suicide. Elle a ensuite été modifiée selon des recherches et demandes de participants de réunions de concertation provinciales organisées par le CRI-S. Cette liste est non exhaustive.

Personne suicidaire

Toute personne qui a des idées suicidaires.

Personne suicidante

Toute personne posant ou ayant posé un acte suicidaire.

Prise en charge

Réponse formulée à une demande et débouchant sur un suivi de la personne (âgée de 18 à 64 ans), une orientation ou un transfert vers un autre service/ professionnel.

Personne de contact

Personne désignée par le service comme celle à contacter en ce qui concerne l'orientation d'une personne (âgée de 18 à 64 ans) suicidaire ou suicidante.

Modalité de prise en charge

Éléments déterminés en réunion de concertation qui conditionnent l'orientation vers une structure ou une autre.

Mode de prise en charge

Les modes de prise en charge sont définis en fonction du lieu où est reçue la personne (âgée de 18 à 64 ans) :

- Ambulatoire : sur le lieu où le professionnel exerce son activité ;
- Mobile et/ou à domicile : à l'endroit où se situe la personne ;
- Résidentiel : dans une institution hospitalière.

Public

Précision concernant l'âge des personnes que le service peut prendre en charge.

- Tout public : toute personne quel que soit son âge ;
- Prise en charge spécifique : service disposant d'un agrément pour offrir une prise en charge à un groupe d'âge déterminé.

Type de prise en charge

- Psychologique, sociale, médecine générale, psychiatrique : prise en charge relative à la profession du prestataire qui l'exécute ;
- Psycho-sociale : effectuée par un professionnel qui accueille la personne, l'écoute et l'oriente vers un service ou un autre prestataire adapté ;
- Psychiatrie de liaison : prise en charge par un psychiatre de garde dont le rôle est de réaliser une évaluation psychiatrique de la personne ainsi qu'une proposition de traitement. Ce professionnel assure un suivi dans la continuité des soins hospitaliers ou ambulatoires ;
- Hospitalisation psychiatrique : institution disposant d'un service A ou T1 ou K1 :
Service A, destiné aux adultes, et étant un service de soins actifs (observation et traitement, prise en charge des urgences de la région desservie, liaison fonctionnelles avec l'extra-hospitalier).
Service T1 : destiné aux malades adultes, dont la mission est d'orienter ses activités vers la réadaptation sociale des patients.
- Hôpital de jour : accueil, au sein d'un hôpital psychiatrique, le temps de la journée, pour une période de quelques semaines ou quelques mois.